

LE CAHIER DES CHARGES PICKLEBALL

OCTOBRE 2024

IMPORTANT

Ce cahier des charges fixe les conditions générales de réalisation d'un terrain de pickleball pour une pratique en loisir et en compétition (départementale, régionale et nationale).

Pour toutes les compétitions professionnelles européennes ou internationales, se référer au cahier des charges spécifique fourni par l'organisateur.



LE TERRAIN DE PICKLEBALL

1/ LES EXIGENCES GÉNÉRALES

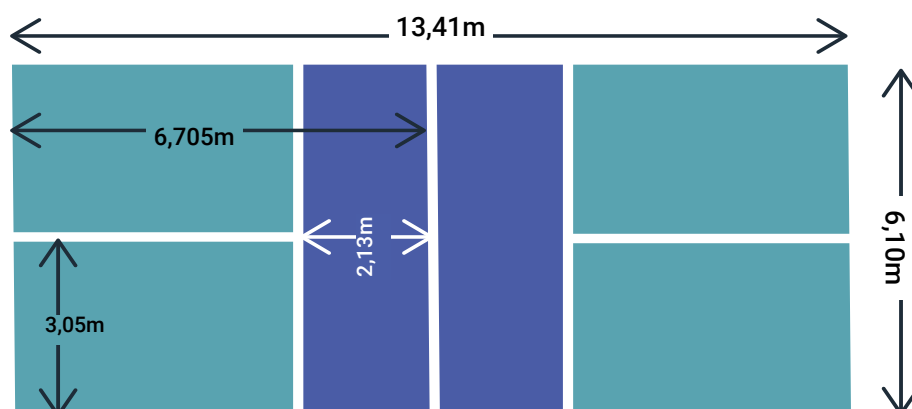
1.1 LES DIMENSIONS DU COURT DE PICKLEBALL EN SIMPLE ET EN DOUBLE

L'aire de jeu est un rectangle de 6,10 m de largeur x 13,41 m de longueur. Ce rectangle est divisé en son milieu par un filet. Une ligne située de part et d'autre du filet délimite la zone de non volée. Cette zone de non volée mesure 2,13m, ligne comprise. Une ligne sépare la zone de service par son milieu entre la ligne de la zone de non volée et la ligne de fond de court.

Toutes les lignes ont une largeur de 5 cm $\pm$ 1 cm.

Les lignes :

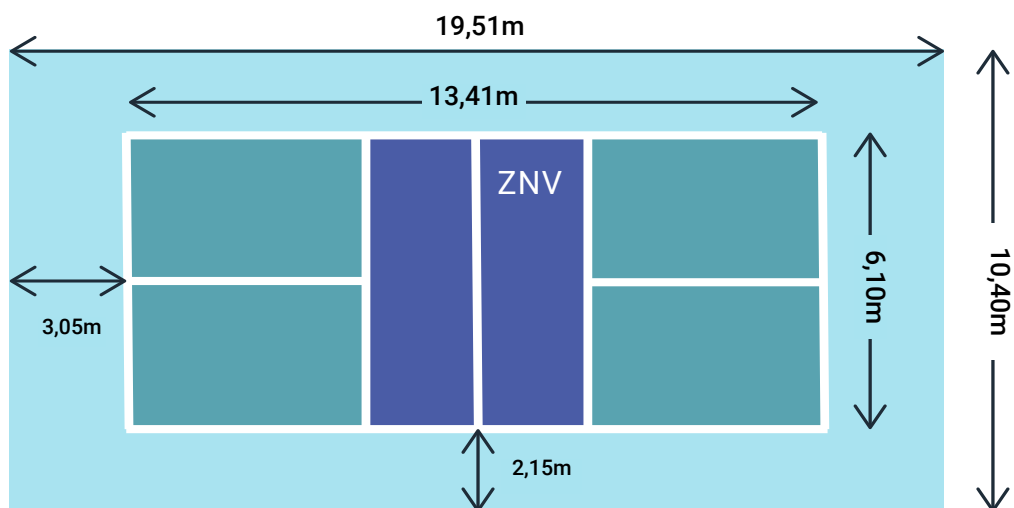
- Font partie intégrante du court de Pickleball
- Dans le cas de tracés multiples de sport, les lignes de pickleball ne doivent pas être interrompues exception faite des lignes pour la pratique du tennis
- Le centre de la ligne médiane est positionné au centre de la ligne de fond de court longue de 6,10m, soit à 3,05m.
- Concernant la zone de non volée (ZNV) les 2,13m comprennent la ligne de la zone de non volée.



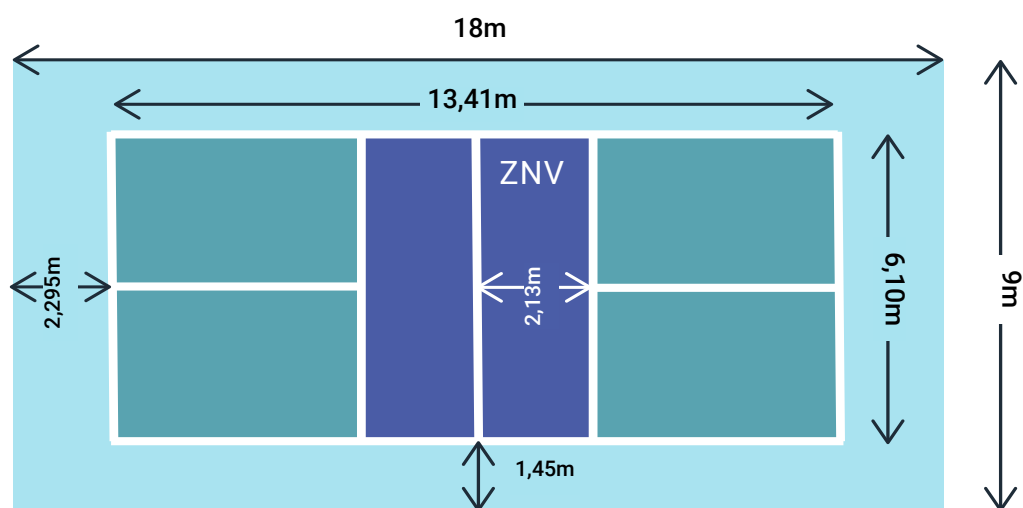
« Les tolérances admises sur l'ensemble des dimensions du court de tennis sont de $\pm$ 1 cm sur la longueur et de $\pm$ 0,5 cm sur la largeur. »

Usage	Largeur (côtés compris)	Longueur (recul compris)	Côtés	Recul	Espacement entre 2 terrains (à partir des lignes)
Nouvelle construction (dimensions recommandées)	10,40m	19,51m	2,15m	3,05m	3,35m
Nouvelle construction (dimensions minimales)	9m	18m	1,45m	2,295m	1,80m
Nouvelle construction Pickleball fauteuil (dimensions recommandées)	13,41m	22,56m	3,655m	4,575m	5m

1.2 DIMENSIONS PRÉCONISÉES POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION



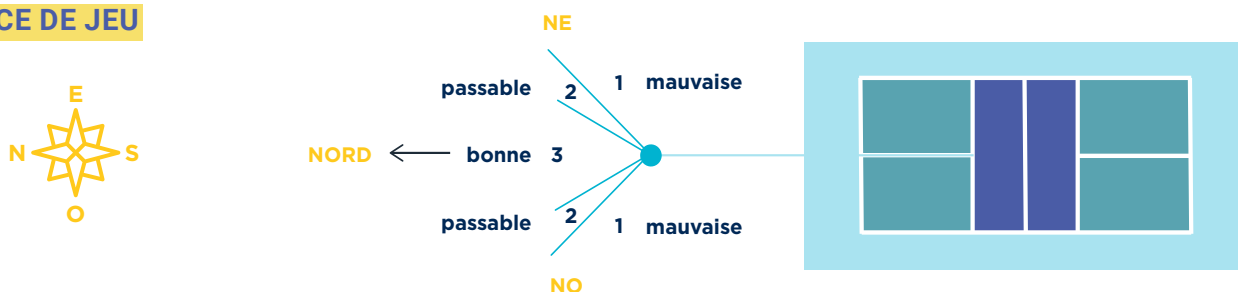
1.3 DIMENSIONS MINIMALES POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION



1.4 ORIENTATION DU TERRAIN

Afin d'éviter l'éblouissement des joueurs au soleil levant et au soleil couchant, il est recommandé de prévoir une orientation nord/sud suivant le grand axe du terrain.

1.5 LA SURFACE DE JEU



Il est préconisé de jouer au pickleball sur des surfaces imperméables type «résine». Néanmoins, le jeu peut se dérouler sur des surfaces respectant la norme NF P90-110 de juin 2023 intitulée «Sols sportifs - Terrains de tennis - Conditions de réalisation».

Important : la résine, le béton poreux et les sols de salle multisports, sont les surfaces autorisées pour les compétitions FFT.

La surface de jeu doit permettre le respect des exigences en termes de rebond de balle.

Construction de la surface de jeu – cf paragraphe 3.2

1.6 LA PLANÉITÉ DU TERRAIN

Le sol doit être réalisé de telle sorte qu'il n'y ait pas de risque de chute pour le joueur et que le rebond de la balle ne soit pas aléatoire.

À l'intérieur de l'aire de jeu et des zones de dégagement, il convient de ne pas dépasser les valeurs spécifiées :

Tolérances de planéité

Si le terrain est constitué de plusieurs sections positionnées

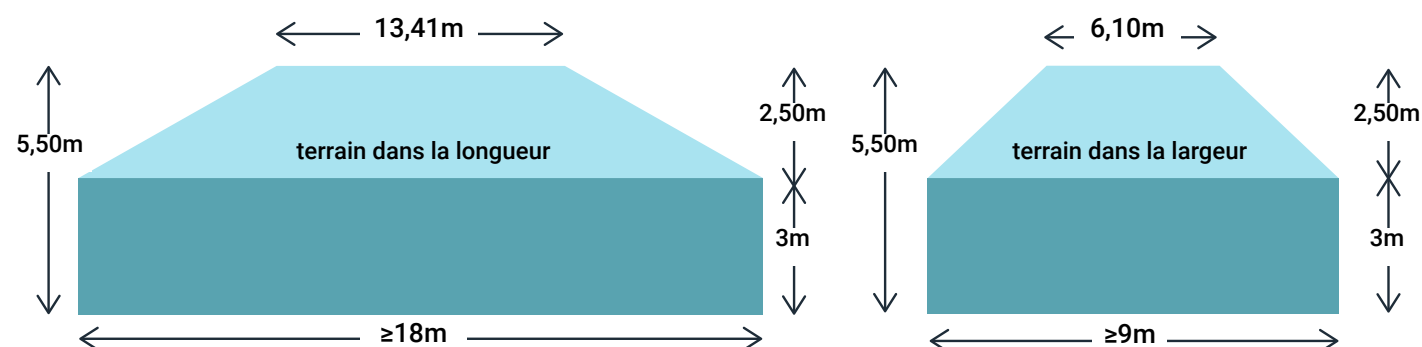
Essai selon NF EN 13036-7	Règle de 0,30m	Règle de 3m
Écart maximal	2mm	6mm

les unes à côté des autres, il ne doit pas y avoir plus de 3 mm de décalage de niveau entre deux sections de dalles.

1.7 LA PENTE D'UN TERRAIN DE PICKLEBALL

Les terrains de pickleball imperméables doivent impérativement être réalisés avec une pente transversale unique et régulière (dans le sens de la largeur du terrain). La pente d'un terrain de tennis est de 0,8 % (tolérance $\pm 0,2$ %).

Pour les terrains perméables, aucune pente n'est nécessaire.



2/ LES ÉQUIPEMENTS

2.1 LE FILET

Le filet a pour longueur 6,70m et pour hauteur 86 cm au centre et 91 cm au niveau des lignes de côté. Une tolérance des hauteurs de filet est admise avec $\pm 0,5$ cm et ± 1 cm pour la longueur totale du filet. Le filet peut être constitué de mailles dont le matériau et la largeur ne permettra pas à une balle de passer à travers.

Le filet se trouve suspendu par un câble de diamètre maximal de 1cm, dont les extrémités sont liées à deux poteaux latéraux espacés de 6,70m. Le filet comporte une bande supérieure blanche de largeur de 50 et 65 mm.

Le filet doit rester totalement tendu de manière à ce qu'il occupe tout l'espace entre les deux poteaux qui le soutiennent, et qu'il respecte les limites du terrain. Il ne faut pas laisser d'espace vide entre les extrémités du filet et les poteaux.

Une sangle centrale est recommandée pour les filets permanents et doit être placée au centre du filet pour

1.8 L'ÉCLAIRAGE D'UN TERRAIN DE PICKLEBALL

La qualité de l'éclairage d'un court de pickleball extérieur ou couvert est déterminée par le niveau d'éclairement moyen horizontal à maintenir exprimé en lux.

La Fédération Française de Tennis donne un niveau d'éclairement moyen horizontal à maintenir d'un terrain de pickleball :

- 300 lux pour les terrains de pickleball en plein air ;
- 500 lux pour les terrains de pickleball couverts.

Le niveau d'éclairement moyen horizontal d'un terrain est obtenu par le calcul de la moyenne arithmétique de 12 mesures (cf fiche de lux en annexe) à prendre sur le court de pickleball.

Les mesures doivent être prises au niveau du sol en tous points.

Le facteur d'uniformité d'éclairement (Emin/Emoy) doit être supérieur ou égal à 0,7

1.9 L'ENVELOPPE D'UN TERRAIN DE PICKLEBALL COUVERT

La hauteur libre sera de 5,5 m minimum sur toute la surface du terrain. Les éléments d'ossature et le système d'éclairage ne devront pas rentrer dans ce gabarit.

permettre son ajustement.

2.2 LA BALLE

- Diamètre : entre 7.29 cm et 7.54 cm (variation de ± 0.51 mm)
- Poids : entre 22,1 et 26,5 g
- Minimum de trous circulaires : 26
- Maximum de trous circulaires : 40

2.3 LA RAQUETTE

- Longueur et largeur combinées maxi : 61cm
- Longueur maxi : 44cm
- Épaisseur : pas de restriction
- Spécificités en termes de rugosité, publicité, etc. : se référer au cahier des charges technique disponible sur demande

3/ SOL SPORTIF

3.1 CRÉATION D'UN ESPACE DE PICKLEBALL

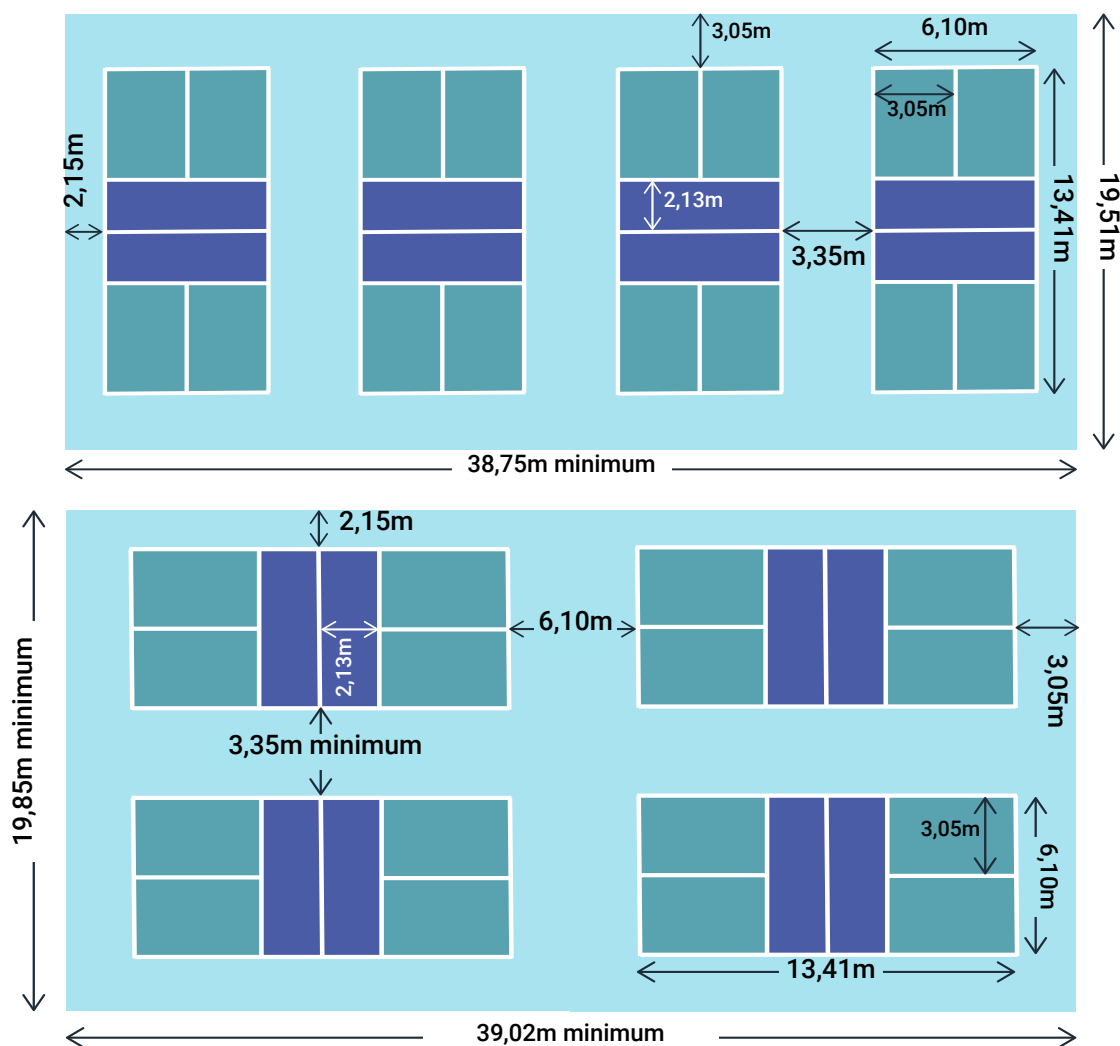
Lors de la création d'un espace dédié au Pickleball, les dimensions préconisées, recul et côtés compris, correspondent à un rectangle de 10,40m x 19,51m pour chaque terrain. Cela correspond à un espace de 203m².

Les plans suivants illustrent des conceptions d'espace de pickleball comprenant 4 terrains, mais libre à vous de

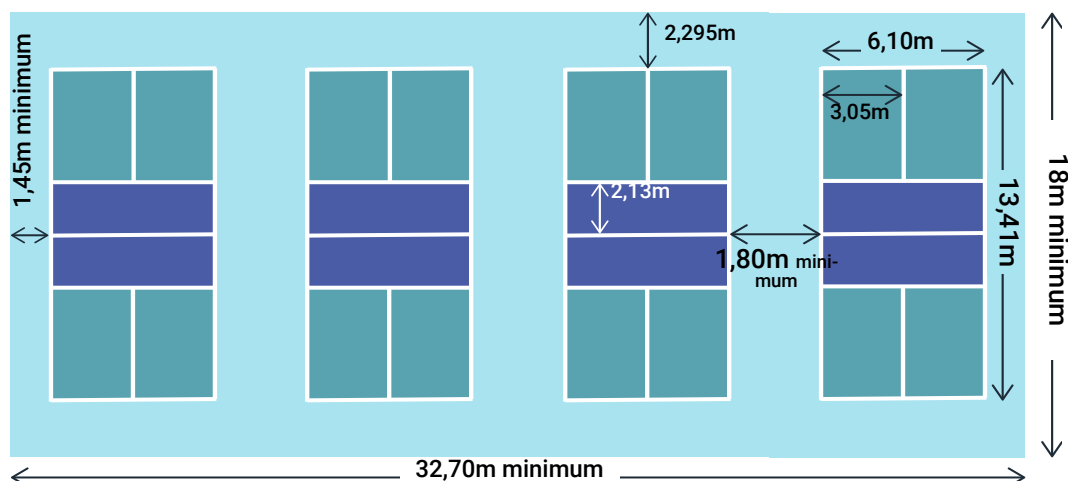
concevoir votre propre espace en fonction du nombre de terrains que vous souhaitez implanter.

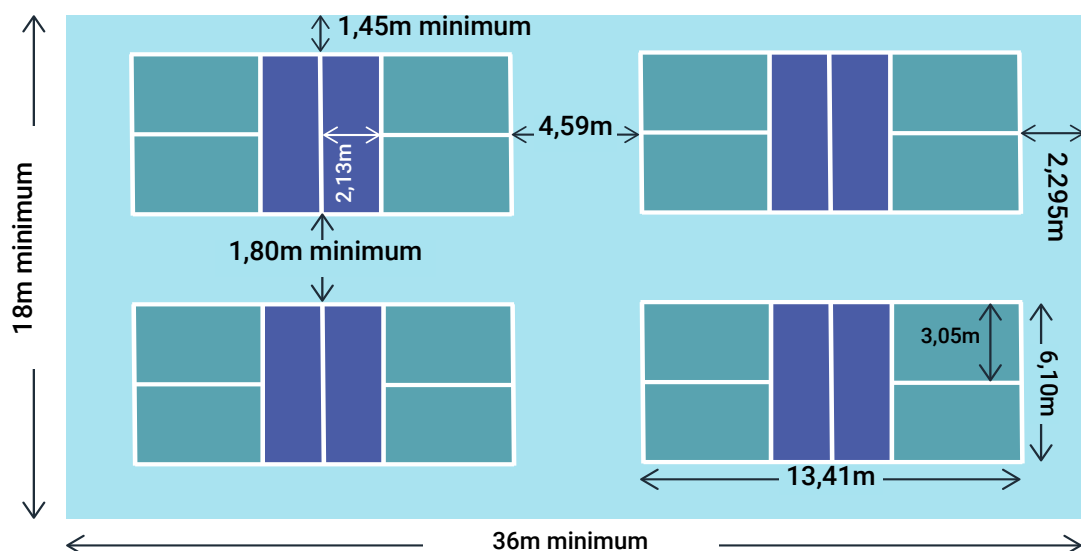
À noter : lors de la création d'un espace dédié, il est possible de créer un ou plusieurs terrains aux dimensions minimales, c'est-à-dire, 9m x 18m par terrain de pickleball (recul et côtés compris)

Création de quatre terrains de pickleball aux dimensions préconisées



Création de quatre terrains de pickleball aux dimensions minimales





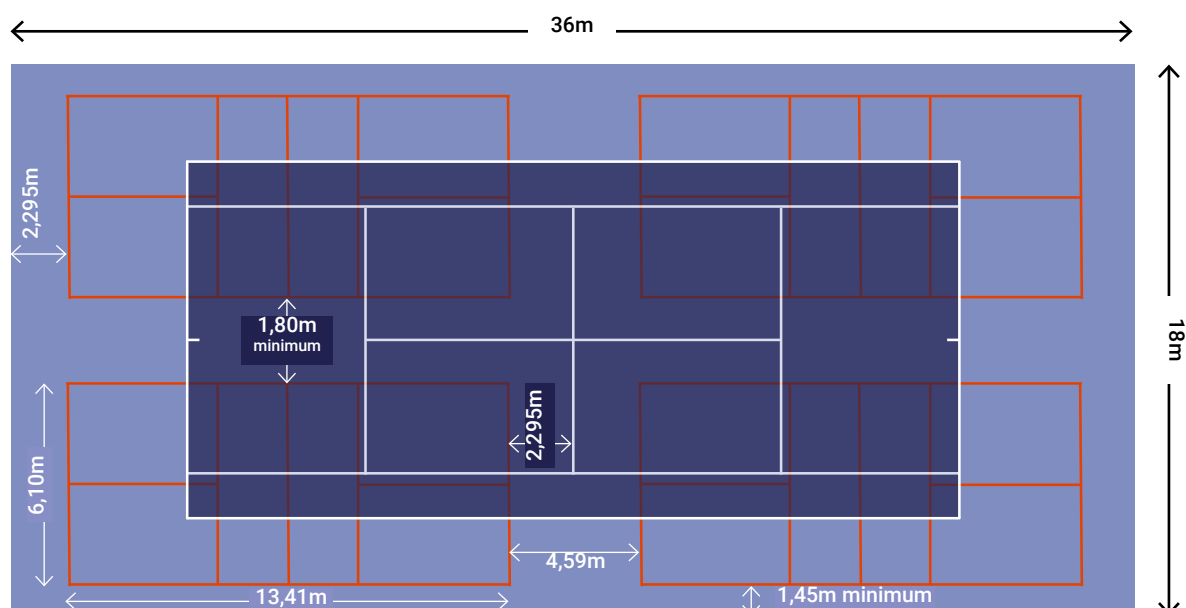
3.2 ESPACE BI-PRATIQUE OU TRANSFORMATION

3.2.1 Pour un terrain de tennis 18m x 36m

Les terrains présents sur les schémas ci-dessous sont homologués pour les compétitions FFT.

À noter : Les lignes de tennis doivent impérativement passer au-dessus des lignes de pickleball. Les terrains de tennis avec un tracé bi-pratique, ne pourront pas accueillir de matchs de championnats de France de Tennis.

Usage	Largeur (côtés compris)	Longueur (recul compris)	Côtés	Recul	Espacement entre 2 terrains (à partir des lignes)
4 courts de pickleball sur un terrain de tennis 18mx36m	9m	18m	1,45m	2,295m	1,80m



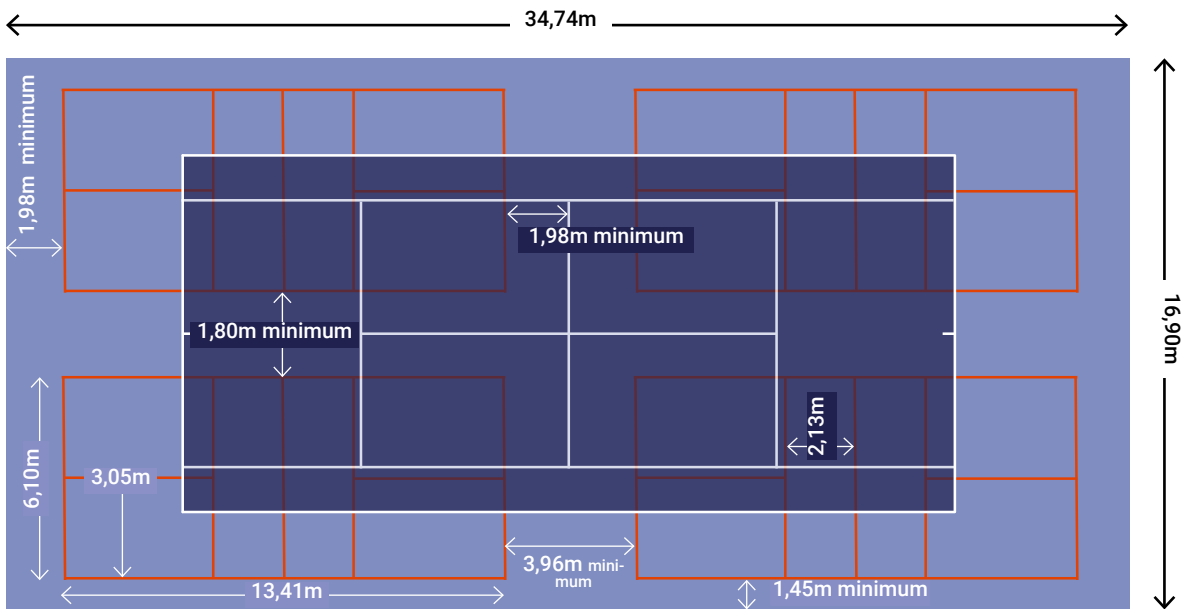
3.2.2 Pour un terrain de tennis aux dimensions inférieures à 18m x 36m

Vous trouverez ci-dessous un schéma avec les dimensions minimales (permettant d'accueillir des matchs de compétition) pour la mise en place de 4 terrains de pickleball sur un terrain de tennis aux dimensions inférieures à 18m x 36m.

À noter : si les dimensions de votre terrain de tennis sont plus grandes que celles notifiées sur ce schéma, vous pouvez augmenter les dimensions «minimums».

3.3 INFRASTRUCTURE

Usage	Largeur (côtés compris)	Longueur (recul compris)	Côtés	Recul	Espacement entre 2 terrains (à partir des lignes)
4 courts de pickleball sur un terrain de tennis inférieur à 18m x 36m (dimensions minimales)	9m	17,37m	1,45m	1,98m	1,80m



3.3.1 Création d'un court de pickleball extérieur

La construction d'un court de pickleball est réglementée au même titre que la construction d'un court de tennis. Les exigences sont définies dans la norme NF P90-110 de juin 2023.

3.3.2 Précautions à prendre concernant les nuisances sonores

- Dans le cadre de la construction d'un court extérieur de pickleball, il est essentiel de s'assurer d'un éloignement suffisant entre les terrains et les riverains les plus proches afin d'éviter des éventuelles nuisances sonores.
- Nous recommandons de faire appel à un acousticien afin de réaliser une étude qui permettra de valider la construction du terrain au regard des réglementations.

EXTÉRIEUR EN PICKLEBALL

a. Béton poreux et enrobé poreux

- **Mauvais état :**
Rénovation et reconstruction en un ou plusieurs terrains de pickleball, puis construction du court de pickleball (voir paragraphe 3.2.1).
- **Bon état :**
Entretien du court (colmatage des fissures, ponçage des décalages, etc.), remise en peinture et traçage des lignes.

b. Résine

- **Mauvais état :**
Rénovation et reconstruction en un ou plusieurs terrains de pickleball, puis construction du court de pickleball (voir paragraphe 3.2.1).
- **Bon état :**

3.4 TRANSFORMATION D'UN COURT DE TENNIS

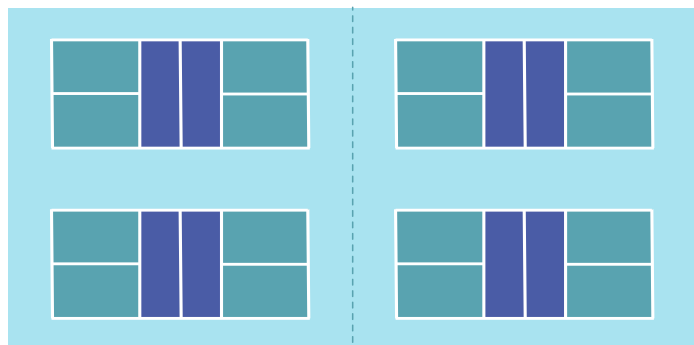
Entretien du court (colmatage des fissures, déflashage, etc.), application d'une nouvelle résine et traçage des lignes.

Pour toute autre surface existante, se référer à la norme NF P90-110 de juin 2023.

3.5 CLÔTURE

La construction d'une clôture d'un court ou d'un espace de pickleball est réglementé au même titre que la construction d'une clôture d'un court de tennis. Les exigences sont définies dans la norme NF P90-110 de juin 2023.

À noter : pour les espaces de pickleball (création ou transformation) présentant 2 courts l'un derrière l'autre, comme l'exemple ci-dessous, il est préconisé de construire une main courante d'un mètre de haut au centre de l'espace afin d'éviter la dispersion des balles et la gêne des autres parties. Au milieu de cette clôture il est recommandé de mettre une porte pour lier les 4 terrains de pickleball. Sur le schéma suivant, La main courante est représentée en pointillé. Avant d'installer cette main courante, il est essentiel de s'assurer que les dimensions minimales, notamment en ce qui concerne le recul, sont respectées.



3.6 COULEUR

Aucune couleur particulière n'est exigée pour la réalisation du revêtement d'un terrain de pickleball, ni pour celle des accessoires et des clôtures. Toutefois, la couleur doit permettre d'assurer une bonne visibilité de la balle. Le terrain de pickleball peut être bicolore ou tricolore. Les zones de service, les zones de non volée et les dégagements peuvent chacun être traités d'une couleur unique. Les lignes doivent être d'une couleur uniforme blanche. Dans les salles omnisports, les marques des autres sports doivent être tracées de telle sorte que les lignes matérialisant le court de pickleball ne soient jamais interrompues.

4/ L'ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Au même titre qu'un court de tennis, les courts de pickleball doivent être entretenus de manière régulière. Le détail des recommandations relatives à l'entretien et à la rénovation d'un terrain de pickleball sont identiques à celles des courts de tennis : norme NF P90-110 de juin 2023- Chapitre 9.

5/ L'ÉCLAIRAGE

5.1 LES MÂTS ET LES PROJECTEURS D'ÉCLAIRAGE

Les projecteurs et les mâts ne doivent pas être situés à l'intérieur de la zone de jeu.

5.2 LES NIVEAUX D'ÉCLAIRAGE

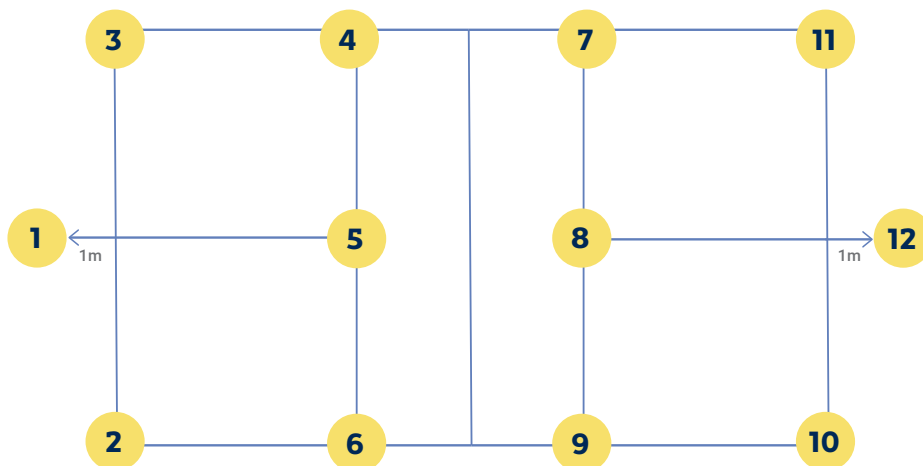
- Éclairage intérieur :
500 lux minimum à maintenir
Coefficient d'uniformité $\geq 0,7$
- Éclairage extérieur :
300 lux minimum à maintenir
Coefficient d'uniformité $\geq 0,7$

Les mesures sont réalisées sur 10 points répartis sur la surface de jeu. La fiche de lux « pickleball » (en annexe ci-après) désigne ces différents points de mesure.

ANNEXE - Fiche de lux d'un court de pickleball

NIVEAU D'ÉCLAIREMENT

Le niveau d'éclairage minimal nécessaire est de **300 lux à maintenir** (donc recommandé de 350 à 400) pour les terrains de pickleball en plein air et **500 lux à maintenir** pour les terrains couverts. Ce niveau d'éclairage est obtenu par le calcul de la moyenne arithmétique de 10 points de mesure (cf. schéma).



Piste de pickleball n° _____

Mesures d'éclairage aux points :

Les mesures sont prises au niveau du sol.

1: _____ lux	7: _____ lux
2: _____ lux	8: _____ lux
3: _____ lux	9: _____ lux
4: _____ lux	10: _____ lux
5: _____ lux	11: _____ lux
6: _____ lux	12: _____ lux

TOTAL : _____ lux de moyenne
12

$\frac{\text{Valeur la plus basse}}{\text{Valeur moyenne}} = \text{_____} \geq 0,7$

$\frac{\text{Valeur moyenne}}{\text{Valeur la plus haute}} = \text{_____} \geq 0,7$

Date d'achèvement des travaux : _____

Date de prise des mesures : _____

Cachet et signature de la ligue

Cachet et signature de l'installateur

Fédération Française de Tennis
2, avenue Gordon-Bennett 75016 Paris
Tél. : 01 47 43 48 00 - www.fft.fr

Tout savoir sur le pickleball : <https://www.fft.fr/nos-sports/pickleball>

